

D. Promotion des pratiques familiales essentielles

Généralités :

Les pratiques familiales essentielles (PFE) sont les comportements à favoriser auprès des ménages et des familles pour améliorer la santé, la croissance et le développement de l'enfant.

- ❖ **PFE relative à la prévention et aux 1ers soins à domicile du paludisme**
 - Les femmes enceintes et les enfants de moins de 5ans dorment sous la moustiquaire imprégnée
 - les ménages utilisent correctement les médicaments (chloroquine, paracétamol) pour la prise en charge des cas simples de paludisme
 - les ménages reconnaissent les signes de gravité de la maladie chez l'enfant et recherchent rapidement les soins appropriés

- ❖ **PFE relative aux 1ers soins à domicile des cas d'IRA**
 - Les ménages reconnaissent les signes de maladies chez leurs enfants
 - Les ménages reconnaissent les signes de gravités de la maladie chez l'enfant et recherchent rapidement les soins appropriés
 - Les ménages protègent les enfants contre le froid

- ❖ **PFE relative à la prise en charge des diarrhées, à l'hygiène et l'assainissement**
 - La mère continue à donner à boire (SSS/SRO) et à manger à son enfant qui fait de la diarrhée, le paludisme ou Infection respiratoire aiguë (IRA)
 - Les ménages utilisent et entretiennent leurs latrines
 - Les ménages évacuent correctement les selles des enfants
 - Les ménages évacuent correctement les ordures ménagères
 - Les ménages consomment de l'eau salubre
 - Chaque membre du ménage se lave les mains à la sortie des toilettes avant de manger ou de donner à manger aux enfants.

- ❖ **PFE relative à la nutrition**
 - La mère pratique l'allaitement exclusif pendant les 6 premiers mois de vie de l'enfant
 - La mère continue d'allaiter son enfant jusqu'à l'âge de 2 ans et plus
 - Les ménages introduisent les aliments complémentaires chez l'enfant à partir de 6 mois
 - Les ménages alimentent correctement la femme enceinte
 - Les ménages consomment du sel iodé

- ❖ **PFE relative à la vaccination, à la supplémentation en vit A et au déparasitage**
 - Les ménages font vacciner complètement leurs enfants avant l'âge d'un an
 - Les enfants de 6 à 59 mois reçoivent une dose de vit A tous les 6 mois et cela jusqu'à leur 5^{ème} anniversaire
 - Les enfants de 2 à 8 ans reçoivent une cure de déparasitage tous les 6 mois

- ❖ **PFE relative à la planification familiale**
 - Les ménages utilisent une méthode de contraception